

Cilsss

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.58 / 59



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER

**PROJET D'APPUI
AUX STRATEGIES ET POLITIQUES GRN/LCD
(PASP)**

PROGRAMME DE TRAVAIL

1996

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU PROJET	3
1.1. Intitulé du Projet et sigle	4
1.2. Pays couverts par le Projet	4
1.3. Domaine d'intervention	4
1.4. Spécificité	4
1.5. Coût du Projet	4
1.6. Durée du Projet	4
1.7. Justification	4
1.8. Objectifs	6
1.9. Résultats attendus	6
1.10. Résumé du PASP	7
II. REALISATIONS 1995	8
III. PROGRAMME DE TRAVAIL 1996	11
3.1. Description des activités	12
3.2. Plan d'opérations annuel exercice 1996	19
3.3. Projet de budget exercice 1996	33
3.4. Le budget annoté exercice 1996	35
ANNEXES	42
- Plan d'opérations triennal	43

I. PRESENTATION DU PROJET

1.1. INTITULE DU PROJET ET SIGLE

Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP).

1.2. PAYS COUVERTS PAR LE PROJET

Tous les pays membres du CILSS.

1.3. DOMAINE D'INTERVENTION

Gestion des ressources naturelles/Lutte contre la désertification.

1.4. SPECIFICITE

Mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification

1.5. COUT DU PROJET

Le coût estimé du Projet pour les trois ans s'élève à 1.989.000 000 FCFA. Il se décompose en quatre rubriques qui sont :

- Personnel : 180 millions
- Equipement : 125 millions
- Fonctionnement : 140 millions
- Activités : 1.544 millions

1.6. DUREE DU PROJET

Le Projet est élaboré pour une durée de trois ans. Le détail des activités à exécuter au cours de la durée du Projet est annexé au présent document.

1.7. JUSTIFICATION

En raison des sécheresses récurrentes connues au Sahel durant les années 1968-1973 et 1984, la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification a très tôt constitué une préoccupation environnementale majeure pour les pays de la sous-région. C'est ainsi qu'ils se sont dotés dès 1985 d'une stratégie régionale de lutte contre la désertification, sous l'impulsion du CILSS avec l'appui de ses partenaires.

Plusieurs initiatives furent alors entreprises pour traduire en actions concrètes les orientations de cette stratégie. Bien qu'ayant correctement démarré au niveau de plusieurs Etats sahéliens, ce processus a été fortement perturbé par la multiplicité des exercices de planification lancés simultanément ou de façon séquentielle entraînant ainsi :

- une variété de stratégies et de plans ;
- une juxtaposition d'initiatives souvent concurrentes;
- un écart considérable entre les objectifs énoncés dans ces divers instruments et leur concrétisation sur le terrain.

Pour pallier ces lacunes, des efforts certains d'harmonisation et d'intégration dans un cadre stratégique unique ont été entrepris. Ils n'ont cependant pas permis une rationalisation à même d'entrainer une amélioration notable de la performance des actions engagées.

Intervenue dans ce contexte, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) et l'adoption du Programme d'Action pour le 21e siècle ou Agenda 21 en juin 1992 à Rio de Janeiro, suivie de l'élaboration et de la signature de la Convention Internationale sur la Désertification à Paris les 14 et 15 octobre 1994 offrent de nouvelles opportunités à la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification, dans la perspective d'un développement durable.

En effet, la Convention Internationale sur la Désertification établit un cadre nouveau qui :

- régit désormais, au plan international, l'ensemble des activités de lutte contre la désertification qui devront s'inscrire dans les programmes d'action qu'elle prévoit ;
- offre, aux pays concernés et à leurs organisations sous-régionales et régionales, l'énorme possibilité de parfaire leurs stratégies ou d'en asseoir de nouvelles, sur la base des acquis, d'une meilleure intégration des programmes et actions, d'une coordination et concertation accrues des principaux acteurs aux niveaux national, sous-régional et régional.

Au delà du cadre ainsi établi, la Convention accorde une importance particulière aux organisations sous-régionales à qui elle attribue un rôle d'appui aux pays parties en cas de besoin pour l'élaboration de leurs programmes d'action nationaux ainsi que celui de coordination, de suivi et d'évaluation des activités de leurs pays membres. Enfin, elle leur définit une activité spécifique, à savoir l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes d'action sous-régionaux.

En raison de la nécessité d'une action immédiate pour les pays africains touchés et pour marquer la priorité accordée à ce continent, une résolution, appelant à la prise de mesures d'urgence pour l'Afrique durant la phase intérimaire, a été adoptée en même temps que la Convention. L'application de cette résolution permet le démarrage immédiat des activités à mener au niveau de ces pays, avant l'entrée en vigueur de la Convention.

Pour la première phase du présent projet, les activités seront essentiellement axées sur la mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification pour une durée de trois ans qui couvre la durée prévue pour la période intérimaire précédant l'entrée en vigueur de cet instrument.

1.8 OBJECTIFS

1.8.1. Objectif stratégique

Des stratégies et politiques de GRN/LCD régionales, sous-régionales et nationales cohérentes et pertinentes sont mises en oeuvre, en vue d'asseoir les bases d'un développement durable de la sous-région.

1.8.2. Objectif opérationnel

Des dispositifs de soutien à la mise en oeuvre de la Convention sont mis en place au Sahel.

1.9. RESULTATS ATTENDUS

Cinq résultats sont attendus de l'exécution du Projet : 3 résultats verticaux et 2 résultats horizontaux. Ces résultats peuvent être ainsi schématisés :

	R1	R2	R3
R4	Chacun des 9 Etats membres du CILSS a élaboré et adopté un PAN avec l'appui du CILSS	Les Etats membres du CILSS en collaboration avec les pays limitrophes ont élaboré et adopté un PASR	Un système de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Convention est mis en place
R5	Des mécanismes d'échanges d'informations et d'expériences sur la mise en oeuvre de la CID sont opérationnels	----->	----->

Les résultats 4 et 5 sont inséparables des trois premiers résultats. Ils doivent même être considérés comme des intrants sine qua non de la phase réalisation de ces trois résultats. C'est cette situation qui amène à considérer comme principaux résultats attendus, les résultats R1, R2 et R3.

1.10. RESUME DU PASP

OBJECTIF GLOBAL	SUPPOSITIONS			R	A	ACTIVITES	COUTS	
Assoir les bases d'un développement durable au Sahel				R1	A10	Appuyer les Etats dans la vulgarisation de la Convention	290,3	
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT					A11	Elaborer des outils d'aide à la décision et les mettre à la disposition des Etats	123	
Définir et mettre en oeuvre des stratégies et des politiques régionales, sous-régionales et nationales de GRN/LCD qui soient cohérentes et pertinentes					A12	Documenter les progrès réalisés par les différents acteurs durant le processus et les diffuser	34	
OBJECTIF DU PROJET					A13	Promouvoir l'échange d'informations et d'expériences entre tous les acteurs (Etats, OIG, ONG).	158	
Appuyer les Etats membres du CILSS dans la mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification					A14	Appuyer les Etats dans leurs réflexions et actions pour l'élaboration des PAN	116	
RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION				A15	Promouvoir l'implication des ONG dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAN	108
R1 Chacun des neuf Etats membres du CILSS s'est doté d'une stratégie globale et cohérente de GRN/LCD et défini des moyens d'action idoines pertinentes	Chaque Etat membre du CILSS dispose d'un Programme d'Action National (PAN) de GRN/LCD élaboré conformément aux dispositifs de la CID	- Les documents de PAN - Les rapports d'évaluation des processus d'élaboration des PAN	Chacun des 9 Etats fait preuve d'une volonté politique réelle à lutter contre la désertification et respecte ses engagements à : <ul style="list-style-type: none">• Organiser la participation des populations au processus de définition et de mise en oeuvre des stratégies et politiques nationales de GRN/LCD.• Promouvoir la participation des ONG à l'élaboration et à la mise en oeuvre des PAN. Les partenaires au développement (bailleurs de fonds) prennent - et respectent - des engagements financiers conséquents destinés à appuyer le Projet et les Etats dans la l'organisation du processus d'élaboration des PAN.			A16	Participer activement aux réunions et négociations organisées autour de la Convention	180
R2 Les pays de la sous-région disposent d'un plan stratégique et d'un programme d'actions concrètes de LCD dans la sous-région (pays du CILSS et de la CEDEAO)	Un Programme d'Action Sous-Régional (PASR) associant les pays du CILSS et de la CEDEAO est élaboré et adopté par les parties concernées	- Le document de PASR - Les actes de la réunion d'adoption du PASR	Les pays de la sous-région non membres du CILSS, la CEDEAO et les OIG acceptent de confier au CILSS le mandat de piloter l'élaboration du PASR.			A17	Contribuer à la mobilisation des ressources pour l'élaboration des PAN	56
R3 Un système de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre de la Convention au Sahel et dans la sous-région est mis en place	Des critères et des indicateurs de mesure/ appréciation des progrès réalisés par chaque pays et par l'ensemble de la sous-région dans la mise en oeuvre de la Convention existent	- Actes des ateliers d'adoption - Document de présentation et d'interprétation des critères et indicateurs de S-E	Toutes les parties collaborent et des mécanismes d'échange d'information et d'expériences sur la mise en oeuvre de la Convention sont opérationnels			A20	Définir une stratégie et une démarche pour l'élaboration du PASR	85,5
						A21	Piloter l'élaboration du PASR	130
						A22	Organiser la validation du PASR	33
						A23	Préparer la mise en oeuvre du PASR	75
								323,5
						A30	Concevoir le système de suivi-évaluation à mettre en place	36,25
						A31	Elaborer les outils du système de S-E	-
						A32	Valider le système et les outils de S-E	26
						A33	Vulgariser le système et les outils de S-E validés	77
						A34	Mettre en place un Comité Consultatif Scientifique et Technique (CCST) de S-E du PASR	15
								148,25
								1543,05

II. REALISATIONS 1995

Le Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques en matière de GRN-LCD a réellement démarré avec le recrutement et les prises de service du Coordonnateur et des deux Experts. Ces prises de service sont intervenues aux dates ci-après :

- Coordonnateur : 20 octobre 1995
- Expert GRN : 31 octobre 1995
- Expert en Suivi-évaluation : 27 novembre 1995

Toutefois, il convient de noter que dans le cadre du Programme CILSS/CNUED, le CILSS a réalisé, tout au long de l'année 1995, des activités liées à la mise en oeuvre de la Convention. Le bilan de ces activités est dressé dans un autre rapport, le présent se limitant strictement aux activités menées par le Coordonnateur et les Experts du Projet PASP depuis leur prise de service.

Au cours de ces deux mois et demi, l'équipe a mis l'accent sur :

- leur imprégnation au projet PASP grâce à la documentation existante;
- la prise de contact individuel informel avec les bailleurs de fonds du PASP, ceci afin d'échanger sur le PASP et de mieux faire connaissance les uns les autres ;
- l'élaboration du programme d'activités des mois de novembre et décembre, portant sur les investissements à réaliser avant la fin de l'année ;
- l'élaboration du plan d'opérations triennal (1996-1998) et du programme annuel (1996) du Projet ;
- l'élaboration d'un document de synthèse des trois consultants du CILSS chargés de faire la situation et les besoins des pays membres en ce qui concerne le processus d'élaboration des PAN ;
- l'élaboration des documents préparatoires de la rencontre des OIG prévue en février 1996 à Lomé.

Outre ces éléments, l'équipe du PASP a participé à deux ateliers tenus au Burkina à savoir :

- le Management Interculturel du 13 au 17 novembre à Koubri (province du Bazèga) (Bertrand ZIDA) ;
- la planification du 4 au 8 décembre à Ouagadougou (François TAPSOBA) ;

et à deux (2) rencontres hors du Burkina Faso portant sur :

- le Forum National du Cap-Vert sur le processus de mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la Désertification tenu à Praia les 13, 14 et 15 novembre 1995. La participation à ce forum du Secrétariat Intérimaire de la Convention, de l'UNSO et du CILSS représenté par le Conseiller Technique GRN et le Coordonnateur du PASP a permis de recentrer les débat sur les objectifs du Forum à savoir :
 - * définir une approche méthodologique pour l'élaboration du Programme d'Action National ;
 - * définir les mécanismes de mobilisation des ressources financières ;
 - * suggérer des propositions sur la composition et le mandat de l'organe de coordination ;
 - * rationaliser les mécanismes de coordination existant ;
 - * rechercher la coordination des interventions des bailleurs de fonds et désigner un chef de file.
- Les acquis, les insuffisances et les leçons à tirer du Forum du Cap-Vert ont fait l'objet d'un rapport qui sera envoyé aux organes nationaux de coordination des pays membres du CILSS pour servir de guide de préparation de leurs forums respectifs.
- la rencontre du 6 au 8 décembre 1995 de la Commission des Terres Arides et des Déserts Africains à Hararé (Zimbabwe) qui a regroupé l'ensemble des organisations sous-régionales africaines oeuvrant dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention. Le CILSS était représenté par l'Expert du PASP en GRN. Il ressort de cette rencontre que le CILSS sera désormais le représentant du PNUE en Afrique de l'Ouest en lieu et place de la CEDEAO dans le domaine de la lutte contre la désertification. On peut retenir aussi qu'en mars 1996, la Commission doit se réunir en Tunisie afin de se pencher sur l'unité de coordination régionale sur la désertification ; il est donc important que le CILSS puisse prendre part à la rencontre.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL 1996

3.1. DESCRIPTION DES ACTIVITES

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
R1 : L'ELABORATION DES PROGRAMMES D'ACTION NATIONAUX EST SOUTENUE PAR LE CILSS	A10 : Appuyer les Etats membres dans la vulgarisation de la Convention	<p>101 : Soutenir l'organisation de journées d'information et de sensibilisation dans les pays qui n'ont pas encore organisé ces journées, il s'agit de la Guinée-Bissau et de la Gambie. L'organe national de coordination de chaque pays est chargé de la mise en oeuvre de l'activité et bénéficiera de l'appui financier et humain du CILSS à travers le PASP.</p> <p>102 : Diffusion de la brochure "Cap sur Terre" : le Projet demandera au Secrétariat de la Convention de mettre en sa disposition des exemplaires de la pochette CCD en langue française et anglaise en vue d'une distribution aux ONG, services techniques, associations et universités des pays du CILSS et de la CEDEAO. Dans chaque pays les ONC seront chargés de cette distribution.</p> <p>103 : Organiser la traduction en version simplifiée de la Convention pour les paysans. Un modèle simplifié de la Convention sera réalisé dans un premier temps en français par une institution spécialisé en pédagogie des adultes. Le modèle simplifié comportera une large partie illustrée aux figurines d'expression des cultures africaines.</p> <p>104 : Contribuer à la large diffusion de la version simplifiée et illustrée : <ul style="list-style-type: none"> • la version simplifiée en français sera vulgarisée dans les pays à l'intention des écoles primaires et collèges ; • la version simplifiée sera ensuite traduite dans les différentes langues sahéliennes à raison de deux langues par pays membre du CILSS. La traduction sera réalisée par des consultants nationaux au niveau des pays sous la supervision des ONC. La diffusion des versions traduites se fera auprès des paysans par les canaux des ONG, services techniques des Etats et des associations. </p> <p>105 : Appuyer la production d'émissions. Au cours de l'année 1996 le PASP produira une vidéo cassette destinée à la vulgarisation de la Convention sous forme d'image. La pièce peut être théâtrale ou un film en français puis traduite dans les langues sahéliennes. Sa vulgarisation se fera par les télévisions nationales et par le biais des ONG et projets qui organiseront des séances de projection dans les villages.</p>

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
	A11 : Elaborer des outils d'aide à la décision et les mettre à la disposition des Etats membres	<p>111 : Soutenir les fora de préparation des PAN. L'organisation des fora est une activité propre aux Etats ; cependant, ceux qui ne disposent pas de capacités humaines suffisantes bénéficieront de l'appui du PASP en terme de consultant pour la réalisation de thèmes techniques à présenter au Forum National. Le Projet tirera les leçons des fora déjà réalisés et les mettra à la disposition des pays n'ayant pas réalisé les leurs.</p> <p>112 : Préparer et mettre à la disposition des pays des études et analyses existant. Face à la diversité des planifications stratégiques en matière de GRN/LCD (PNLCD, PAFT, PANE...), certains pays ont tenté des exercices de mise en cohérence de ces cadres stratégiques. Pour renforcer les capacités des ONC, le PASP fera une compilation des documents existant de mise en cohérence et les mettra à la disposition des pays.</p> <p>113 : Formuler des propositions de mise en cohérence et de réorientation des différents cadres stratégiques actuellement disponibles. Le PASP averti des cadres stratégiques existant dans les Etats proposera un guide méthodologique de leur mise en cohérence tout en définissant la place des PAN par rapport aux autres cadres stratégiques, d'expression des cultures africaines.</p> <p>114 : Définir avec les Etats une démarche méthodologique pour l'élaboration et la structuration des PAN. Le processus PAN a démarré dans les pays membres du CILSS avec des approches différentes ; pour donner une même finalité à ce processus, le PASP, sur la base des expériences récentes, proposera un guide d'élaboration des PAN et le mettra à la disposition des pays.</p> <p>115 : Soutenir les pays dans leur réflexion sur des thèmes spécifiques. Le PASP fera des recherches documentaires auprès d'organisations internationales ou de groupes de travail en vue de recenser des réflexions déjà faites sur des thèmes en relation avec la Convention ou la lutte contre la désertification. Ces thèmes suivis d'annotations pertinentes seront envoyés aux pays membres du CILSS selon leur besoin et leur état d'avancement dans le processus du PAN.</p>
	A12 : Documenter les progrès par les différents acteurs	<p>121 : Collecter et traiter les informations sur les progrès réalisés. Le PASP, grâce aux INTERNETS et rencontres périodiques, rassemblera les informations sur les réalisations constatées au niveau des différents pays, les analyseront et les transmettront aux pays pour information et prise en compte dans l'élaboration des PAN.</p> <p>122 : Editer un bulletin sur les expériences des Etats et des résultats obtenus. Ce bulletin permettra de mieux renseigner tous les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre de la Convention. Le projet PADLOS disposant déjà d'un bulletin, les deux projets pourront l'édition ensemble.</p>

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
	A13 : Promouvoir l'échange d'informations et d'expérience entre les acteurs	131 : Connecter les ONC au réseau INTERNET. Pour renforcer les capacités des organes de coordination à communiquer entre eux et avec les partenaires, le PASP installera un réseau de courrier INTERNET entre les Etats et le CILSS.
	A14 : Appuyer les Etats dans les réflexions et actions pour l'élaboration des PAN	141 : Appuyer la mise en place des organes de coordination. Tous les événements marquant une étape de préparation du PAN d'un pays tel que le forum national, feront l'objet d'une synthèse et d'une analyse à envoyer aux autres Etats pour alimenter leurs réflexions. Un bulletin d'information contenant des analyses des événements relatifs aux progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Convention sera publié trimestriellement puis mis à la disposition des pays et des partenaires du PASP.
		142 : Organiser dans les Etats des missions de supervision du processus d'élaboration des PAN. Les 3 experts effectueront deux missions au moins dans chaque pays, ceci dans le cadre d'un suivi et d'un appui au processus d'élaboration des PAN.
		143 : Définir, en relation avec les Etats, des thèmes de réflexions à approfondir Au cours du suivi du processus PAN dans les Etats, le PASP sera amené à assurer la cohérence du processus avec l'esprit et le contenu de la Convention. Des contraintes peuvent surgir à la vulgarisation de la Convention et nécessiteront une réflexion sur un thème d'intérêt sous-régional.
		144 : Développer, en relation avec les Etats et certains partenaires de coopération, la réflexion sur des thèmes d'intérêt régional. A la demande du PASP, des organismes internationaux tels que le Club du Sahel et l'UNSO engageront des consultants pour des études sur des thèmes spécifiques d'intérêt comme : <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation des ressources internationales, • l'évolution de la gestion des terroirs au Sahel. Ces études seront restituées au cours d'ateliers sous-régionaux.
		145 : Mettre à la disposition des Etats l'expertise requise pour l'élaboration des PAN. Le PASP pourrait mettre à la disposition de certains Etats n'ayant pas assez de disponibilité financière des consultants sur des thèmes spécifiques nécessaires à la tenue des fora et à l'élaboration des PAN.

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
	A15 : Promouvoir l'implication des ONG	<p>151 : Identifier, en rapport avec les Etats, les ONG spécialisées dans la GRN/LCD. Le PASP, en collaboration avec les ONG et les CONACILSS, recenseront les ONG évoluant dans le cadre de la LCD dans chaque pays.</p> <p>152 : Identifier les besoins et potentialités des ONG dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAN. Une rencontre du PASP avec les ONG au niveau sous-régional permettra de procéder à ces identifications.</p>
	A16 : Participer activement aux réunions et négociations de la Convention	<p>161 : Participer aux sessions de négociations de la Convention. Le PASP participera aux deux sessions de négociation de la Convention, ceci afin de mieux prendre en compte les décisions qui en sortiront dans son programme futur.</p> <p>162 : Participer et organiser des réunions de concertation et d'échanges. Le PASP procèdera à l'organisation de rencontres périodiques des différents acteurs pour faciliter des échanges entre eux. Le PASP préparera les documents des rencontres et facilitera la ventilation des résultats des rencontres.</p> <p>163 : Participer à des groupes de travail sur la mise en oeuvre de la Convention. Le PASP prendra part avec des représentants du noyau central du CILSS aux différentes rencontres pertinentes organisées par les différents acteurs chargés de la mise en oeuvre de la Convention.</p>
	A17 : Contribuer à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des PAN	<p>171 : Faciliter la coordination des partenaires de coopération en vue de la désignation du chef de file. Le CILSS jouera le rôle de facilitateur pour l'organisation de concertation entre partenaires de coopération à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il demandera aux gouvernements de ses pays membres de susciter une rencontre au niveau national pour la désignation du chef de file ; • le CILSS facilitera la deuxième rencontre des partenaires au niveau de leur siège. <p>172 : Recenser les besoins d'appui financier des Etats membres. Tous les pays du CILSS doivent élaborer des requêtes destinées aux partenaires de coopération pour couvrir leurs besoins liés au processus d'élaboration des PAN. La connaissance et le suivi des requêtes des pays et des engagements des partenaires par le CILSS permettront de bien distinguer les besoins additionnels à couvrir par les fonds de facilitation. L'exploitation des rapports des consultants ayant fait la situation des pays (sept-nov. 95) permet de préciser les besoins des Etats et leur couverture par source de financement.</p>

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
		<p>173 : Négocier et mettre en place un fonds de facilitation au sein du CILSS. Un consultant international sera engagé par le PASP pour définir les modalités de mise en place et de fonctionnement de ce fonds. Le consultant prendra contact avec les partenaires de coopération qui alimenteront le fonds de facilitation et les Etats membres qui en sont les utilisateurs. Par la suite, le Secrétariat Exécutif du CILSS organisera une rencontre avec les partenaires de coopération pour la mise en place du fonds de facilitation.</p> <p>174 : Promouvoir les consultations et négociations requises pour la mobilisation des ressources. Le PASP (Coordonnateur et Experts) continuera d'insister auprès des bailleurs de fonds leur soutien du Fonds de Facilitation.</p>
R2 : UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL (PASR) ASSOCIAIT LES PAYS LIMITROPHES EST ELABORE ET ADOpte	A20 : Définir une démarche et une stratégie pour l'élaboration du PASR	<p>201 : Organiser l'implication de tous les acteurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest Le PASP élaborera une note d'information sur le PASR à l'intention des organisations intergouvernementales et prendra contact avec elles afin d'avoir une compréhension précise de leur domaine d'activités et le Programme d'Action Sous-régional. Il sera remis à ces OIG les versions disponibles de la Convention pour leur permettre d'apprécier leur rôle dans le PASR.</p> <p>202 : Diffuser les informations sur le processus et sensibiliser les acteurs principaux Les rapports de rencontres sous-régionales du CILSS et les documents de conventions relatifs au processus de mise en oeuvre de la Convention seront remis aux OIG au cours de contacts qui seront organisés entre le PASP et ces OIG avant la rencontre de Lomé prévue en fin février 1996.</p> <p>203 : Organiser des concertations au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour lancer le PASR. Le PASP participera à la 1re concertation entre le CILSS et la CEDEAO, d'une part, et les OIG, de l'autre, en vue du lancement du processus PASR. Il sera jeté à cette occasion les bases d'un dialogue permanent et de la réflexion sur des thèmes d'intérêt sous-régional. A cette rencontre seront définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les responsabilités et le mécanisme institutionnel, • les mécanismes de financement du PASR, • l'identification des actions sous-régionales et l'intégration dans le PASR des activités en cours au niveau des OIG.

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
	A21 : Piloter l'élaboration du PASR	<p>211 : Formuler une stratégie d'élaboration du PASR. Le PASP, tout en s'appuyant sur les conclusions des différentes rencontres du CILSS (Ouagadougou, Bamako, Dakar), dégagera des lignes directrices nécessaires pour une études plus approfondies, permettant de définir les stratégies ou la méthodologie d'élaboration et du contenu du PASR.</p> <p>212 : Définir avec les acteurs les rôles et responsabilités des différents intervenants. La formulation de la stratégie permettra de recenser les différents acteurs et par là même le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'élaboration du PASR. La rencontre de Lomé facilitera cette tâche.</p> <p>213 : Participer activement aux activités organisées autour de la Convention dans la sous-région. Cette participation se fera grâce à la préparation de la documentation, à l'apport d'information.</p>
R3 : UN SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MISE EN OEUVE DE LA CONVENTION EST MIS EN PLACE	A30 : Concevoir le système de suivi-évaluation à mettre en place	<p>301 : Identifier et définir la finalité et les composantes du système</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le PASP va procéder à des échanges internes et à des échanges externes avec d'autres composantes du système CILSS, notamment l'INSAH et le Centre AGRHYMET ainsi qu'avec certains partenaires pour baliser le chemin et définir : <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs, - les fonctions, - les procédures d'élaboration/mise en oeuvre du système de suivi à mettre en place. <p>Cela va nécessiter un déplacement à Niamey et à Bamako.</p> <p>302 : Identifier les utilisateurs du système et déterminer leurs besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat et participation sont au centre de la Convention et le système de suivi-évaluation (S-E) à mettre en place doit être centré sur l'utilisateur. Pour arriver à développer un système de S-E maîtrisé/maîtrisable par l'ensemble des acteurs de la mise en oeuvre de la Convention, il faut connaître ces acteurs, leurs potentialités et leurs besoins en matière d'outils de S-E. Les déplacements dans chacun des pays du CILSS sont prévus pour rencontrer les structures nationales de LCD, les ONG et les OIG. • Les utilisateurs du système à mettre en place : identifier et déterminer leurs besoins précis en matière de S-E.

RESULTATS	ACTIVITES PRINCIPALES	SOUS-ACTIVITES ET MODALITES DE REALISATION
		<p>303 : Déterminer le processus de S-E et définir les outils nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir des potentialités et des besoins des utilisateurs, le PASP va proposer une démarche/méthode de S-E qui sera discuter au cours d'un atelier. Cet atelier va regrouper 2 agents par pays dont 1 agent ONG et sera une occasion de formation en S-E et d'échanges sur le processus et les outils de S-E à mettre en place. • Des échanges auront lieu avec des partenaires et des acteurs internationaux de la Convention (OSS, Club du Sahel, CIND, UMA, IGADD, SADC...) pour vérifier la pertinence du processus, des outils et des indicateurs identifiés. Ces échanges se feront à l'occasion des rencontres internationales et des ateliers/groupes de travail.
	A31 : Elaborer les outils du système de suivi-évaluation	Il s'agira de confectionner des indicateurs du S-E et une grille d'interprétation de chaleur des indicateurs.

3.2. PLAN D'OPERATIONS ANNUEL EXERCICE 1996

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
1	APPUI A L'ELABORATION DES PAN																			
10	Appuyer les Etats membres dans la vulgarisation de la Convention															Expert GRN				
101	Soutenir l'organisation de journées d'information et de sensibilisation	Des journées d'info-sens. sont organisées dans 2 pays avec la participation du PASP	Rapports techniques et financiers	- - - - -													10,5		Subvention CILSS = 8 millions Participation Experts PASP = 2,5 millions	
102	Diffuser la brochure de vulgarisation de la Convention "Cap sur Terre"	16 000 ex (français et anglais) sont commandés et distribués dans les pays du CILSS et de la CEDEAO	- Bons de commande - Bordereau de livraison	- - - - -													2		Les 16 000 exemplaires sont donnés gratuitement par le CIND	
103	Concevoir et réaliser une version simplifiée et illustrée de la convention destinée aux écoles et aux organisations paysannes	La version simplifiée en français existe			- - - - -											Consultant	5			
		La version simplifiée et illustrée existe dans au moins 10 langues sahéliennes					- - - - -									Consultants	18		Le choix des langues (2 par pays) est fait par les Etats.	

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
104	Contribuer à la large diffusion de la version simplifiée et illustrée	La version française est tirée en 5000 ex. pour les écoles et lycées															5			
		Chaque version en langues sahéliennes est tirée en 500 ex pour les O.C.	- Bons de commande - Bordereau de livraison														10			En raison de la diversité des langues et des caractères d'impression la production est confiée à des imprimeries nationales
		Les documents sont envoyés aux structures nationales de LCD et aux ONG dans les pays du CILSS et de la CEDEAO	Bordereau d'expédition														1			
105	Appuyer la production d'émissions	Documentaires sur Convention															5			A voir avec PRISME
11	Elaborer des outils d'aide à la décision et les mettre à la disposition des Etats membres															Expert GRN				
111	Soutenir les Forn de préparation des PAN																			
		Des études thématiques sont réalisées														Consultants	20			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
112	Préparer et mettre à la disposition des pays des études et analyses réalisées sur les PAN existants	Les résultats des fora sont systématiquement dispatchés dans les différents pays															1			
		L'équipe PASP assiste et apporte sa contribution (interventions, communications) aux fora															5			
		Les documents de mise en cohérence des différentes stratégies sont recensés	Une liste (titre, auteur, date...) est dressée														PM			
		Les documents sont acquis et disponibles au Centre de documentation du CILSS															1			
		1 exemplaire de la liste des documents et un jeu de documents sont envoyés aux partenaires (ONG, OIG, Etats)															1			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
113	Formuler des propositions de mise en cohérence et de réorientation des différents cadres stratégiques actuellement disponibles																			
		Un guide méthodologique de mise en cohérence est élaboré	Document disponible														Consultant 2H/M	4		
		Le guide est discuté dans chaque pays avec les ONC & les ONG																5,8		
		Le guide est tiré et ventilé aux structures nationales de LCD dans les pays du CILSS & de la CEDEAO	- Bon de commande - Bord. livraison - Bord. d'expédition															1		
114	Définir avec les Etats une démarche méthodologique pour l'élaboration et la structuration des PAN																			
		une proposition de guide est élaborée et transmise aux Etats	Document disponible															2		
		un atelier est organisé et le guide est adopté par les Etats	Actes de l'atelier															25		
		Des exemplaires sont tirés et envoyés aux Etats	- Bon de commande - Bord. livraison -Bord. d'expédition															1		

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
115	Soutenir les pays dans leur réflexion sur des thèmes spécifiques	Un recueil de textes annotés est produit et diffusé	Document disponible																	
		Les besoins des pays sont recensés															PM	Courrier électronique	Le projet profite des missions CILSS dans les Etats pour réaliser cette tâche	
		Les réflexions déjà faites (Club du Sahel, OSS, UMA, IGADD, CILSS, Etats, OIG, ONG,...) sont recensées et les actes de ces réflexions sont acquis par le PASP															PM			La collaboration des institutions citées est indispensable
		En rapport avec les besoins des pays, des commentaires et annotations sont faites auxdits actes															Consultants	2		
		Une brochure (des textes annotés) est éditée et envoyée aux Etats																2		

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
12	Documenter les progrès réalisés par les différents acteurs																			
121	Collecter et traiter les informations sur les progrès réalisés	Le PASP organise la collecte et le traitement des informations auprès des ONC, OIG et ONG															PM	Courrier électronique		
122	Editer un bulletin sur les expériences des Etats et les résultats obtenus	Un bulletin semestriel sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Convention dans les pays de la sous-région est édité							-								2,8			
13	Promouvoir l'échange d'informations et d'expérience entre les acteurs																			
131	Connecter les ONC au réseau INTERNET	Les ONC sont connectés au réseau INTERNET	- Equipement bureautique - Reçus des achats														8			
		Les résultats des différents fora et journées d'information et de sensibilisation sont diffusés				-	-										1			

7

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
14	Appuyer les Etats dans leurs réflexions et actions pour l'élaboration des PAN															Coordonnateur				
141	Appuyer la mise en place des organes de coordination	Des informations sont échangées entre Etats et entre Etats et le PASP	Banque de données CISS														1	Courrier électronique Documentation		
142	Organiser dans les Etats des missions de supervision du processus d'élaboration des PAN	Les 3 experts effectueront ensemble deux missions dans chaque pays	Rapports de mission														21,9			
143	Définir en relation avec les Etats des thèmes de réflexion à approfondir	Des échanges ont lieu avec les structures nationales de LCD pour identifier des problèmes qui leur sont communs et qui peuvent faire l'objet d'une réflexion commune. Les problèmes sont identifiés														2	Courrier électronique	Certains échanges ont lieu lors des fora		
		Les thèmes de réflexion liés aux problèmes rencontrés sont définis														PM				

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL	
144	Développer, en relation avec les Etats et certains partenaires comme le Club du Sahel, la réflexion sur : - l'approche participative - la problématique du financement interne - le partenariat	Des rencontres sont organisées	PV														15			
		Des études sont réalisées															PM			Financement Club du Sahel
145	Mettre à la disposition des Etats l'expertise requise pour l'élaboration des PAN																10			
15	Promouvoir l'implication des ONG																			
151	Identifier, en rapport avec les Etats, les ONG spécialisées dans la GRN/LCD	Un répertoire des ONG spécialisées est dressé															PM			
152	Identifier les besoins et potentialités des ONG dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAN	Une étude est réalisée															10			
16	Participer activement aux réunions et négociations organisées autour de la Convention																			
161	Participer aux réunions de négociation de la Convention	Le PASP est présent aux réunions de février, de septembre	Rapports														35			
162	Participer et organiser des réunions de concertation et d'échanges	Des réunions de concertation sont organisées	Rapports et PV des rencontres														15			
163	Participer à des groupes de travail sur la mise en oeuvre de la Convention	Des réunions de travail sont organisées avec la participation du PASP	Rapports et PV des rencontres														10			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
17	Contribuer à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des PAN															Coordonnateur				
171	Faciliter la coordination des partenaires de coopération en vue de la désignation du chef de file	Au minimum, une rencontre de concertation entre les partenaires de coopération (au niveau siège du CILSS et au niveau Etats) est organisée par pays	PV des réunions disponible au SE/CILSS	- - - - -													PM			
172	Recenser les besoins d'appui financier des Etats membres	Les besoins sont identifiés	Rapport de synthèse	- - - - -												Consultant	PM		En cours	
173	Négocier et mettre en place un fonds de facilitation au sein du CILSS	Des réflexions sont développées sur les mécanismes et modalités de création, de fonctionnement et de gestion d'un fonds de facilitation au sein du CILSS														PM		Voir étude en cours du PNUD/UNSO		
		Des rencontres Etats/SE-CILSS sont organisées pour partager ces réflexions					- - - - -										6			
		Des rencontres Etats/SE-CILSS/bailleurs de fonds sont organisées pour partager ces réflexions						- - - - -								PM				

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
		Une réunion ministérielle est convoquée pour adopter les textes fondamentaux du fonds								- - -							15			
174	Poursuivre les consultations et négociations requises pour la mobilisation des ressources	Le CILSS dispose et gère des ressources au niveau des Etats qui rencontrent des obstacles financiers dans l'élaboration de leurs PAN	Relevés de compte	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	SE				
2	ELABORER ET ADOPTER UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL (PASR) ASSOCIAIT LES PAYS LIMITROPHES																			
20	Définir une démarche et une stratégie pour l'élaboration du PASR	Il existe une démarche et une stratégie d'élaboration du PASR et acceptées de tous														Expert GRN				
201	Organiser l'implication de tous les acteurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest	Un répertoire des OIG et autres partenaires, ainsi que de leurs domaines d'intervention est établi		- - -													8			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
		Les OIG & partenaires identifiés reçoivent les documents CILSS de sensibilisation et de vulgarisation de la Convention (Cap sur Terre, version simplifiée et version en langues nationales de la Convention)	Bordereau d'expédition ou lettres d'accompagnement														PM		Voir 102, 103, 104	
202	Diffuser les informations sur le processus et sensibiliser les acteurs principaux	Les doc. suivants sont envoyés au partenaires :															0,5			
		- Convention CILSS/CEDEAO - Rencontre de Lagos - Rap. de Dakar - Document d'orientation générale PASR															20			
203	Organiser une concertation au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour lancer le processus PASR	La rencontre de Lomé est organisée	PV des rencontres														7			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
21	Piloter l'élaboration du PASR															Coordonnateur				
211	Formuler une stratégie d'élaboration du PASR	Une stratégie d'élaboration du PASR existe	document disponible																	
		Les études nécessaires à la définition du PASR sont identifiées et exécutées															PM		CIND	
212	Définir avec les acteurs les rôles et responsabilités des différents intervenants	Les rôles et responsabilités des différents intervenants sont clairement définies															PM		Rencontre de Lomé	
216	Participer activement aux activités organisées autour de la Convention dans la sous-région																PM		Voir 202 203	
3	METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION																			
30	Concevoir le système suivi et évaluation à mettre en place															Expert S.E.				
301	Identifier et définir la finalité et les composantes du système	La finalité et les composantes du système de S-E de mise en oeuvre de la Convention sont définies	Document disponible														PM			
		La recherche documentaire est faite															PM			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL	
		Des échanges avec l'INSAH & le Centre AGRHYMET ont lieu pour établir ce qui existe déjà au niveau même du système CILSS															1,250			
302	Identifier les utilisateurs et déterminer leurs besoins	Des rencontres et des échanges ont lieu avec les ONG, les OIG et les structures étatiques impliquées au niveau de chaque Etat dans la mise en oeuvre de la Convention pour identifier leurs besoins précis en matière de S-E															5			
		Les besoins des utilisateurs du système sont synthétisés et sont traduits en termes d'objectifs et de produits															PM			

N°	ACTIVITES	INDICATEUR	SOURCE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	RESSOURCES			REMARQ.
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		HUM.	FINAN. MILLIONS FCFA	MATERIEL.	
303	Déterminer le processus de suivi-évaluation et définir les outils nécessaires	Une méthode (démarche) CILSS de S-E de la mise en oeuvre de la Convention et un guide d'utilisation de cette méthode sont définis	Document disponible														PM			
		Le PASP organise la réflexion sur le processus de S-E (Etapes, démarche, résultats) et les outils & supports de mise en oeuvre, de fonctionnement et de gestion du processus (atelier)															25			
		Des échanges ont lieu avec certains partenaires sur la pertinence du processus et des outils ainsi que sur les indicateurs de mesure des produits (OSS, Club du Sahel, INSAH, AGRHYMET, CCST, GTZ, CIND, UMA)															5			
31	Elaborer les outils du système de S-E	Une batterie d'indicateurs et une grille d'interprétation de chaque indicateur sont établies	Document disponible														PM			

3.3. PROJET DE BUDGET EXERCICE 1996 (en FCFA)

	AUTRES	ACDI	USAID	GTZ	MIFRAC	PAYS-BAS	TOTAL
A. FONCTIONNEMENT		11.496.488	6.560.820	48.445.458	11.890.224	22.697.196	101.090.186
1. FRAIS DE PERSONNEL		(9.096.488)	(5.496.000)	(13.746.681)	(4.890.224)	(18.758.464)	(51.987.857)
10. Salaires et accessoires		8.578.108	5.182.800	8.026.001	4.611.545	17.689.477	44.087.931
11. Charges sociales		518.380	313.200	496.680	278.679	1.068.987	2.675.926
13. Heures supplémentaires				500.000			500.000
14. Personnel temporaire de remplacement				571.000			571.000
16. Frais de voyage (congés Coordonnateur + famille)				550.000			550.000
17. Formations et recyclages				3.200.000			3.200.000
18. Habillement du personnel				150.000			150.000
19. Autres frais de personnel				253.000			253.000
2. FRAIS GENERAUX		(2.400.000)	(1.064.820)	(34.698.777)	(7.000.000)	(3.938.732)	(49.102.329)
20. Fournitures			491.695		5.000.000		5.491.695
21. Abonnements et documentation				387.400			387.400
22. Télécommunication et correspondances		350.000	573.125	4.376.875			5.300.000
23. Location de bâtiment				3.600.000			3.600.000
24. Entretiens et réparations		1.000.000		2.000.000		1.000.000	4.000.000
26. Cérémonies et réceptions				1.200.000			1.200.000
28. Autres frais et services extérieurs		1.050.000		23.134.502	2.000.000	2.938.732	29.123.234

	AUTRES	ACDI	USAID	GTZ	MIFRAC	PAYS-BAS	TOTAL
B. INVESTISSEMENTS		28.100.000	2.335.180	24.325.042		18.852.578	73.612.800
32. Aménagements de locaux				1.500.000			1.500.000
33. Matériel et mobilier de bureau		7.100.000	2.335.180	4.860.242		8.852.578	23.148.000
34. Logiciels informatiques				1.000.000			1.000.000
35. Matériel de transport		22.000.000		10.000.000		10.000.000	41.000.000
38. Autres				6.964.800			6.964.800
C. INTERVENTIONS (ACTIVITES)	136.203.212	12.903.512	26.804.000	117.229.500	58.109.776	20.950.226	351.750.000
40. Frais de transport	32.544.624		10.201.600	29.355.536	11.618.150	780.090	84.500.000
41. Frais de séjour	54.708.362	834.176	15.302.400	44.033.300	21.191.626	1.170.136	137.240.000
42. Honoraires	28.500.000		7.350.000	10.000.000	20.000.000	9.000.000	67.500.000
43. Personnel d'appui		100.000					100.000
44. Location de salles et de matériel		3.000.000					3.000.000
45. Impression - Publication de documents			1.300.000	11.000.000	5.000.000	5.000.000	22.300.000
46. Presse - Publicité				2.800.000			2.800.000
47. Pause-café - Rafraîchissements		2.000.000		2.000.000			2.000.000
48. Fournitures					300.000		300.000
49. Autres		6.969.336		20.040.664		5.000.000	32.010.000
TOTAL	115.752.986	52.500.000	35.700.000	190.000.000	70.000.000	62.500.000	531.089.091

3.4. LE BUDGET ANNOTE EXERCICE 1996

1. PRESENTATION GENERALE

Les dépenses prévues au titre de l'exercice 1996 se chiffrent à 531.089.091 FCFA, et se décomposent de la manière suivante :

- A. Dépenses de fonctionnement 101.090.186 F dont 51.987.857 F pour les frais de personnel et 49.102.329 F pour les frais généraux.
- B. Dépenses d'investissement ou d'équipement, 73.612.800 F.
- C. Dépenses d'intervention (activités), 351.750.000 F

Les contributions attendus des bailleurs de fonds ne sont pas entièrement maîtrisées par le projet. Ces contributions peuvent être classées en deux catégories :

- les contribution sûres : ACDI (52.500.000 F) et Pays-Bas (62.500.000 F)
- les contributions à confirmer : GTZ (190.000.000 F), MIFRAC (70.000.000 F)
USAID (35.700.000 F)

Les contributions de la MIFRAC intégrant les contributions directement gérées par le CILSS/PASP (110 millions en 3 ans) et les contributions gérées par la MIFRAC et transférables aux Etats sur requête du CILSS (160 millions en 3 ans dont la moitié - 80 millions - au profit des Etats où la France est chef de file).

Si les contributions GTZ, MIFRAC et USAID ainsi libellées sont confirmées, il restera à négocier avec d'autres sources de financement, la somme de 115.752.986F pour pouvoir réaliser toutes les activités prévues en 1996. Comme le fait ressortir en effet le tableau de présentation du budget, les contributions 1996 portées à la connaissance du personnel du projet ne couvrent que 78,20 % des dépenses 1996.

2. CONTENU DES POSTES BUDGETAIRES

FONCTIONNEMENT

1 FRAIS DE PERSONNEL

10 Salaires et accessoires (44.087.931 F)

Les accessoires concernent ici les allocations familiales.

Par rapport au document initial de projet, nous suggérons au niveau du personnel, deux changements : la suppression du poste de chauffeur de direction en 1ère année, et la création de deux postes de gardiens : un gardien de jour et un gardien de nuit. Nos activités en 1ère année ne justifient pas l'emploi à plein temps de deux chauffeurs. Nous pensons qu'il est possible de prendre un chauffeur occasionnel, à la tâche dont le temps de présence n'excèderait pas un total de 3 mois au cours de l'année. La proposition de recruter deux gardiens se fonde sur la nécessité pour le projet de trouver des locaux plus fonctionnels et mieux adaptés à son rôle de coordination, de facilitateur qui lui impose de recevoir beaucoup de personnes.

Sur ces bases, le poste 10 peut être ainsi présenté :

101 Coordonnateur	(1.040.000 + 12.000) x 12 =	12.624.000
102 Expert GRN	(888.000 + 18.000) x 12 =	10.872.000
103 Expert SE	888.000 x 12 =	10.656.000
104 Secrétaire de Direction	300.000 x 12 =	3.600.000
105 Secrétaire	(175.000 + 18.000) x 11 =	2.123.000
106 Chauffeur-planton	(99.000 + 18.000) x 12 =	1.404.000
107 Gardiens	(99.000 + 18.000) x 12 =	2.808.000

11 Charges sociales (2.675.926 F)

Les charges concernent les cotisations patronales à la sécurité sociale. Par mois, elles représentent :

- 24.792 pour le Coordonnateur
- 37.000 pour chacun des Experts et la Secrétaire de Direction
- 32.375 pour la Secrétaire
- 18.315 pour chacun des gardiens et le chauffeur

13 Heures supplémentaires (500.000 F)

Concernent les sursalaires que le projet serait éventuellement amené à verser à la Secrétaire ou au chauffeur pour des travaux effectués en dehors des heures légales de travail ; principalement la saisie de rapports, l'accueil de visiteurs à l'aéroport, et le chauffeuring de certains "visiteurs" ou "missionnaires".

14 Personnel temporaire et de remplacement (571.000 F)

Concerne le personnel de remplacement de la Secrétaire (175.000 F) et du Chauffeur (99.000) pendant leurs congés annuels ; ainsi que le Chauffeur occasionnel cité en 10 (297.000 F).

16 Frais de voyage (550.000 F)

Concerne le paiement de titres de voyages pour permettre au Coordonnateur et à sa famille de passer leur congé annuel au Niger.

17 Formations et recyclages (3.200.000 F)

Il s'agit d'une prévision pour permettre aux experts du projet (Coordonnateur, Expert GRN, Expert SE) et à la Secrétaire de suivre des formations de courte durée qui pourraient améliorer leur performance, essentiellement dans les domaines de la maîtrise de l'outil informatique, de la planification et du suivi des projets.

18 Habillement du personnel (150.000)

Concerne l'attribution d'une somme forfaitaire de 50.000 F à chacun des deux gardiens et au chauffeur pour leur permettre de se doter d'articles d'habillement décents.

19 Divers (253.000 F)

Concerne :

- la confection de cartes de visites pour les 3 experts (60.000F)
- les frais de recrutement du personnel de soutien (secrétaire, chauffeur, gardiens - 193.000).

2 FRAIS GENERAUX

20 Fournitures (5.491.695 F)

Concernent quatre rubriques essentiellement :

- 201 Les fournitures traditionnelles de bureau (bloc notes, crayons, stylos, papier de tirage, gommes, etc.).
- 202 Les consommables bureautiques (15 paquets de disquettes , 10 recharges d'encre pour imprimantes, 10 recharges d'encre pour photocopieuse, bombe de dé poussiérage, etc.).

- 203 Le fonctionnement des locaux (consommation d'eau et d'électricité, ampoules, produits de nettoyage, consommables sanitaires, etc.).
- 204 Le fonctionnement du matériel roulant (carburant, lubrifiant pour trois véhicules).

21 Abonnement et documentation (387.400)

Concerne :

- l'abonnement à trois journaux burkinabè dont un hebdomadaire et deux quotidiens (87.400 F)
- l'abonnement à un hebdomadaire international (100.000)
- l'acquisition de publication sur la GRN/LCD (200.000)

22 Télécommunications et correspondances (5.300.000 F)

Concerne le paiement des factures de téléphone, télécopie, la confection de papier à en-tête CILSS/PASP et de cachet CILSS/PASP.

23 Location de bâtiment (3.600.000 F)

Concerne le paiement du loyer mensuel du local (300.000 X 12)

24 Entretien et réparations (4.000.000 F)

Concerne l'entretien et les réparations du matériel roulant (3.000.000 F) et des système de téléphone, climatisation, bureautique, électricité, sanitaire (1.000.000).

25 Cérémonies et réception (1.200.000)

Concerne le service de café, boissons douces pour visiteurs, notamment : matériel (frigo, cafetière, service à café...) et produits (café, thé, infusions...).

28 Autres frais et services extérieurs (29.123.234 F)

Concerne trois rubriques principalement :

- 280 La participation aux charges de gestion et de fonctionnement du Centre de Gestion : 24.253.252 F
- 281 Les frais de tenue des comptes : 125.000 F
- 282 Les souscriptions aux polices d'assurances pour la prise en charge des frais et les assurances groupes : 4.744.982 F

3 INVESTISSEMENTS

32 Aménagements de locaux (1.500.000 F)

Concerne :

- la fixation de cloisons pour rendre le local fonctionnel
- l'installation d'un réseau interne de téléphone et d'un réseau bureautique
- l'installation de climatisation

33 Matériel et mobilier de bureau (23.148.000)

Concerne :

- l'achat de 4 micro-ordinateurs et de 3 tables de micro
- l'achat de 4 climatiseurs
- l'achat de 3 imprimantes et 3 onduleurs
- l'équipement d'un salon visiteur et d'une salle de réunion
- l'achat d'un SYQUEST

34 Logiciels informatiques (1.000.000 F)

Windows 95

Modem Fax connexion au réseau INTERNET

34 Matériel de transport (41.000.000 F)

Concerne l'acquisition d'un véhicule tout terrain et de deux véhicules de liaison.

38 Autres (6.964.800 F)

Concerne l'acquisition de matériels pédagogiques et didactiques pour les formations et les réunions (Flipchart, rétroprojecteur et accessoires, tableau de visualisation, etc).

4 INTERVENTIONS (ACTIVITES)

40 Frais de transport (84.500.000 F)

Concerne les billets d'avion pour la participation des personnes ci-après aux activités liées au projet ou organisées par lui :

- Personnel du projet PASP
- Personnel du Secrétariat Exécutif
- Personnel de l'INSAH et du Centre AGRHYMET
- Experts des Etats, des ONG et des OIG conviés à des ateliers et séminaires
- Ministres et Secrétariat Exécutif du CILSS à l'occasion des réunions et missions liées à la création du Fonds de Facilitation.

(cf. Activités 101, 111, 113, 114, 142, 143, 144, 145, 161, 162, 163, 173, 201, 202, 203, 301, 302, 303)

41 Frais de séjour (137.240.000 F)

Concerne les frais de missions versées aux personnes citées en 40 à l'occasion des activités citées en 40.

42 Honoraires (67.500.000 F)

Concerne les honoraires versés aux consultants pour des études ou pour la conception de documents didactiques ou méthodologiques de vulgarisation ou de mise en oeuvre de la Convention. (Activités 103, 111, 113, 114, 145, 152, 114, 202).

Concerne aussi les honoraires versés aux interprètes à l'occasion des ateliers de rencontres (Activités 114, 144, 162, 303).

43 Personnel d'appui (100.000 F)

Concerne les rémunérations faites aux reprographes à l'occasion des ateliers et séminaires : activités 114 et 303.

44 Location des salles et de matériels (3.000.000 F)

Concerne les location de salles, d'outil et de matériel pédagogiques pour les activités 112 et 303.

45 Publication de documents et impression (22.300.000 F)

Concerne principalement les frais de reprographie, d'impression et de reliure des documents à ventiler auprès des acteurs de la Convention et des participants à des réunions et ateliers.

Activités 104, 112, 114, 115, 131, 141, 152, 303

46 Presse publicité (2.800.000 F)

Concerne la publication du bulletin semestriel prévu à l'activité 122.

47 Pause-café / rafraîchissement (2.000.000 F)

Concerne les pauses café organisées dans le cadre des activités 114, 203 et 303.

48 Fournitures (300.000 F)

Concerne les petites fournitures (stylo, bloc notes, papier de tirage) à distribuer aux participants et à faciliter la réalisation des activités 114 et 303).

49 Autres (27.010.000 F)

Concerne essentiellement :

- 491 La subvention de 8 millions que le CILSS, aux termes des accords passées avec la CIND, doit verser à 2 Etats pour leur permettre d'organiser leurs journées d'information et de sensibilisation (Activité 102).
- 492 Les envois de documents par voie postale (Activités 102, 104, 111, 112, 113, 114, 115, 141).
- 493 La connexion des ONC au réseau INTERNET (Activité 131)
- 494 Les frais de communication des experts et consultants en mission (Activités 113, 101, 131, 142, 152, 161, 301, 303).
- 495 La somme de 5 millions à verser au PRISME (Activité 105) pour la préparation d'un documentaire sur la Convention.

ANNEXE

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
R1	L'ELABORATION DES PAN EST FACILITEE PAR LE CILSS													
10	Appuyer les Etats membres dans la vulgarisation de la Convention													290,3
101	Soutenir l'organisation de journées d'information et de sensibilisation													10,5
102	Diffuser la brochure de vulgarisation de la Convention "Cap sur Terre"													2
103	Concevoir et réaliser une version simplifiée et illustrée de la convention destinée aux écoles et aux organisations paysannes													23
104	Contribuer à la large diffusion de la version simplifiée et illustrée													30
105	Appuyer la production d'émissions													150
106	Préparer des modules de formation sur la Convention et organiser des ateliers de sensibilisation et séminaires de formation des communicateurs et des leaders paysans													75
11	Elaborer des outils d'aide à la décision et les mettre à la disposition des Etats membres													123
111	Soutenir les Fora de préparation des PAN													26
112	Préparer et mettre à la disposition des pays des études et analyses réalisées sur les PAN existants													20

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
113	Formuler des propositions de mise en cohérence et de réorientation des différents cadres stratégiques actuellement disponibles													9,8
114	Définir avec les Etats une démarche méthodologique pour l'élaboration et la structuration des PAN													28
115	Soutenir les pays dans leur réflexion sur des thèmes spécifiques													40
12	Documenter les progrès réalisés par les différents acteurs durant le processus et les diffuser													34
121	Collecter et traiter les informations sur les progrès réalisés													25
122	Editer un bulletin sur les expériences des Etats et les résultats obtenus													9
13	Promouvoir l'échange d'informations et d'expérience entre les acteurs (structures nationales de LCD, ONG, OIG...)													158
131	Organiser des séminaires et rencontres entre les différents acteurs													125
132	Connecter les ONC au réseau INTERNET pour des échanges d'information et d'expériences													8
133	Développer des initiatives conjointes													25

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
14	Appuyer les Etats dans leurs réflexions et actions pour l'élaboration des PAN													116
141	Appuyer la mise en place des organes de coordination													1
142	Organiser dans les Etats des missions de supervision du processus d'élaboration des PAN													75
143	Définir en relation avec les Etats des thèmes de réflexion à approfondir													10
144	Développer, en relation avec les Etats et certains partenaires comme le Club du Sahel, la réflexion sur : - l'approche participative - la problématique du financement interne - le partenariat													PM
145	Mettre à la disposition des Etats l'expertise requise pour l'élaboration des PAN													30
15	Promouvoir l'implication des ONG dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAN													108
151	Identifier, en rapport avec les Etats, les ONG spécialisées dans la GRN/LCD et leurs domaines/zones précis d'intervention													PM
152	Etablir des contacts avec les ONG et réseau d'ONG spécialisées dans la GRN/LCD et identifier leurs besoins et leur potentialités dans le cadre du processus d'élaboration des PAN													10
153	Organiser une rencontre des ONG spécialisées pour dégager les modalités de leur participation à l'élaboration des PAN et PASR													50

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
154	Elaborer à l'attention des décideurs nationaux des propositions pour l'implication des ONG dans la mise en oeuvre de la Convention													3
155	Fournir aux ONG des informations scientifiques et techniques à exploiter sur le terrain													10
156	Analyser et exploiter les résultats de terrain fournis par les ONG et favoriser l'échange d'information entre les ONG de plusieurs nationalités													10
157	Etablir et mettre en oeuvre un cadre de coopération avec le RIOD (zone Afrique de l'Ouest)													25
16	Participer activement aux réunions et négociations organisées autour de la Convention													180
161	Participer aux différentes sessions de négociation de la Convention													105
162	Participer et organiser des réunions de concertation et d'échanges avec les principaux acteurs (ONC, ONG, OIG, OSR, OI...)													45
163	Participer à des groupes de travail sur la mise en oeuvre de la Convention													30
17	Contribuer à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des PAN													56
171	Faciliter la coordination des partenaires de coopération en vue de la désignation du chef de file													PM
172	Recenser les besoins d'appui financier des Etats membres													PM

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
173	Négocier et mettre en place un fonds de facilitation au sein du CILSS													6
174	Faire fonctionner ce fonds de facilitation													PM
175	Poursuivre les consultations et négociations requises pour la mobilisation des ressources													50
R2	UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL (PASR) ASSOCIAN LES PAYS LIMITROPHES EST ELABORE ET ADOpte													
20	Définir une démarche et une stratégie pour l'élaboration du PASR													85,5
201	Formuler une stratégie d'élaboration du PASR													PM
202	Organiser l'implication de tous les acteurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest													8
203	Diffuser les informations sur le processus et sensibiliser les acteurs principaux													20,5
204	Organiser une concertation au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour lancer le processus PASR													7
205	Etablir des accords bilatéraux et/ou multilatéraux d'échanges d'expériences													PM
206	Réaliser les études nécessaires à la formulation du PASR													50

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
21	Piloter l'élaboration du PASR													130
211	Définir avec les acteurs les rôles et responsabilités des différents intervenants													PM
212	Constituer les équipes d'experts à associer au processus													15
213	Organiser des réunions périodiques de concertation des principaux acteurs													45
214	Coordonner la formulation d'un projet de programme sous-régional													20
215	Participer activement aux activités organisées autour de la Convention par les Etats de la sous-région non membres du CILSS ou des autres régions du monde													50
22	Organiser la validation du PASR													33
221	Diffuser le projet de programme d'action et recueillir les avis des différents acteurs													1
222	Organiser et tenir une réunion de validation													30
223	Produire une version définitive du PASR													2

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
23	Préparer la mise en oeuvre du PASR													75
231	Faire la promotion du PASR													75
232	Coordonner la recherche de financement des sous-programmes et projets qui constituent les composantes du programme													PM
233	Définir les modalités de mise en oeuvre et du suivi du PASR													PM
R3	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN OEUVE DE LA CONVENTION													
30	Concevoir le système suivi et évaluation à mettre en place													36,25
301	Identifier et définir la finalité et les composantes du système													1,25
302	Identifier les utilisateurs du système et déterminer leurs besoins													5
303	Déterminer les extrants attendus et leur fréquence de production													30
304	Déterminer le processus de suivi-évaluation													
305	Organiser des échanges sur la pertinence du processus proposé et des extrants attendus													PM

PLAN D'OPERATIONS TRIENNAL

PERIODE PLANIFIEE
1996-1998

N°	ACTIVITES	1996				1997				1998				COUT (MILLIONS FCFA)
		1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e	
31	Elaborer les outils du système				-									PM
32	Valider le système et les outils de S-E													26
321	Diffuser le système et les outils conçus					-								1
322	Organiser un atelier de validation de ces instruments						-							25
323	Amender éventuellement ces instruments						-							PM
33	Vulgariser le système de S-E													77
331	Editer les instruments produits et les mettre à la disposition des Etats, des OIG et des ONG						-							2
332	Tester les instruments									-				PM
333	Organiser des ateliers nationaux destinées à l'internalisation de S-E par les utilisateurs									-				75
34	Mise en place et coordination des activités d'un Comité Consultatif Scientifique et Technique (CCST) de suivi du PASR				-				-					15